

UN LIBRARY

NOV - 7 1979



NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE

UN/SA COLLECTION



Distr.
GENERALE

A/C.3/34/7
2 novembre 1979

ORIGINAL : FRANCAIS/ANGLAIS

Trente-quatrième session
TROISIEME COMMISSION
Point 83 de l'ordre du jour

HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES

Lettre datée du 30 octobre 1979, adressée au Secrétaire général
par le représentant permanent de la République socialiste du
Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint, pour votre information, les documents suivants :

1. Le Mémoire d'accord entre le Gouvernement de la République socialiste du Viet Nam et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés;
2. La déclaration du Ministère des affaires étrangères du Viet Nam sur la question des réfugiés;
3. L'allocution de M. Phan Hien, chef de la délégation du Gouvernement du Viet Nam à la réunion de Genève sur le problème des réfugiés.

Je vous prie de bien vouloir les faire distribuer en tant que documents officiels de l'Assemblée générale au titre du point 83 de l'ordre du jour de la trente-quatrième session.

L'Ambassadeur

Représentant permanent

(Signé) Ha Van Lau

MEMORANDUM D'ACCORD ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE
SOCIALISTE DU VIET NAM ET LE HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS
UNIES POUR LES REFUGIES AU SUJET DU DEPART DE PERSONNES DE
LA REPUBLIQUE SOCIALISTE DU VIET NAM

Le 30 mai 1979

Comme suite aux entretiens tenus à Hanoi, du 20 février au 5 mars et du 25 au 30 mai 1979, entre des représentants du Gouvernement de la République socialiste du Viet Nam et une délégation du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), il est convenu que le HCR facilitera l'application des mesures annoncées le 12 janvier par le Gouvernement vietnamien et qui visent à organiser méthodiquement le départ des personnes qui souhaitent quitter le Viet Nam pour un autre pays de résidence. Au titre du programme d'application desdites mesures, il est entendu que :

1. Le départ autorisé des personnes qui souhaitent quitter le Viet Nam et s'installer dans un pays étranger - pour y retrouver leur famille ou pour d'autres raisons d'ordre humanitaire - s'effectuera dès que possible, pour le plus grand nombre de personnes possible. Ce nombre dépendra du volume des demandes de départ du Viet Nam et des possibilités de délivrance de visas d'entrée par les pays d'accueil.
2. Le choix des personnes autorisées à gagner l'étranger dans le cadre de ce programme se fera, dans la mesure du possible, en fonction de listes établies par le Gouvernement vietnamien et de listes établies par les pays d'accueil. Les personnes dont le nom figure sur les deux listes rempliront les conditions voulues pour quitter le Viet Nam. Le cas des personnes dont le nom ne figure que sur une seule liste sera examiné de concert par le HCR et le Gouvernement vietnamien ou les gouvernements des pays d'accueil, selon les circonstances.
3. Le HCR n'épargnera aucun effort pour assurer un appui des pays d'accueil éventuels à ce programme.
4. Le Gouvernement vietnamien et le HCR nommeront l'un et l'autre le personnel qui travaillera en étroite coopération à l'exécution dudit programme.
5. Ce personnel sera autorisé à exercer ses activités à Hanoi et à Ho Chi Minh Ville et, le cas échéant, à se rendre dans d'autres lieux pour faciliter les opérations de sortie.
6. Les opérations de sortie s'effectueront à intervalles réguliers par des moyens de transport appropriés.
7. Le Gouvernement vietnamien donnera au HCR et aux pays d'accueil, sous réserve de l'application des lois vietnamiennes pertinentes, toutes facilités pour exécuter ledit programme.

/...

DECLARATION DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES DE LA REPUBLIQUE
SOCIALISTE DU VIET NAM SUR LA QUESTION DES VIETNAMIENS FUYANT A
L'ETRANGER

1. Pendant les trente dernières années, les forces impérialistes et réactionnaires - depuis les colonialistes français et les impérialistes américains jusqu'aux expansionnistes de Pékin - ont, dans le cadre de leur politique anti-vietnamienne, utilisé la soi-disant question des réfugiés, qu'ils ont créée de toutes pièces, pour dissimuler leurs propres crimes, porter atteinte au prestige du Viet Nam sur la scène internationale, et encourager les forces d'opposition dans leur tentative de ruiner, à long terme, la juste cause de notre peuple.

En 1954, lorsque la victoire a couronné la première résistance patriotique de notre peuple, les impérialistes et les réactionnaires ont organisé sous la bannière du "départ de Dieu pour le Sud" la migration forcée du Nord vers le Sud d'un million de nos compatriotes.

En 1975, confrontés à l'effondrement total de l'administration fantoche, les impérialistes américains, invoquant la prétendue "menace d'un bain de sang" que ferait couler le Vietcong, ont essayé de provoquer l'exode forcé d'un à deux millions de "réfugiés" du Sud Viet Nam. Mais la victoire foudroyante des offensives générales du printemps de 1975 et les soulèvements de notre peuple et de nos forces armées les ont empêchés de mener à son terme ce plan criminel. Plus de 160 000 personnes ont été contraintes de quitter le Viet Nam, et beaucoup d'entre elles ont trouvé une mort tragique dans la situation de chaos qui régnait alors.

Après la libération complète de notre pays, les impérialistes américains et des forces hostiles irritées par l'éclatante victoire de notre peuple ont déclenché une très bruyante campagne de "droits de l'homme" dirigée contre le Viet Nam. Ayant recours à toutes sortes de présentations tendancieuses des faits, de mensonges et de machinations perfides, y compris l'envoi de navires près des côtes vietnamiennes, ils ont tout fait pour inciter et pousser les éléments qui n'approuvent pas le nouveau régime ou qui sont incapables de s'adapter à la vie de dur labeur de l'après-guerre à quitter le Viet Nam, et ils ont insisté pour que le Viet Nam les laisse émigrer librement.

A partir du début de 1978, tout en appuyant ouvertement les efforts de la clique de Pol Pot-Ieng Sary pour intensifier la guerre d'agression contre le Viet Nam à sa frontière sud-ouest, les milieux dirigeants réactionnaires de Pékin ont répandu des bruits sur une "inéluçtable guerre sino-vietnamienne", et ont provoqué par la contrainte ou la persuasion, l'exode en Chine de centaines de milliers de Hoas, ont manigancé le soi-disant problème des "persécutions et expulsions de résidents chinois" par le Viet Nam, ont attisé l'hostilité et la haine entre les deux peuples, et se sont préparés à une guerre d'agression contre le Viet Nam par le Nord. Un assez grand nombre de Hoas avaient été organisés et formés par les réactionnaires de Pékin au métier d'espions, de commandos, de guides pour l'armée de 600 000 hommes qui a envahi le Viet Nam en février 1979.

Malgré leur lamentable défaite, les réactionnaires de Pékin n'ont pas abandonné leurs visées annexionnistes contre le Viet Nam et leur stratagème consistant à utiliser la question Hoa pour saper les relations entre le Viet Nam et d'autres pays du Sud-Est asiatique. Ils ont continué à renvoyer au Viet Nam ou dans d'autres pays du Sud-Est asiatique des Hoas déjà formés pour y servir de "cinquième colonne", machinant de nouvelles entreprises pour faire aboutir leurs ambitions expansionnistes. Cela ne les a pas empêchés de proférer impudemment des calomnies contre le Viet Nam qu'ils accusent d'expulser la population hoa et "d'exporter des réfugiés" dans d'autres pays.

La cruelle guerre d'agression menée par l'impérialisme contre les peuples du Viet Nam, du Laos et du Kampuchea a fait de millions de Vietnamiens et de centaines de milliers de Laotiens et de Kampuchéens des réfugiés. La politique de génocide des expansionnistes de Pékin et de leurs séides kampuchéens a causé la mort de trois millions de Kampuchéens, en a amené quatre millions à mener une existence de condamnés aux travaux forcés et a contraint des centaines de milliers d'autres, dont des dizaines de milliers sont d'origine chinoise, à chercher asile au Viet Nam et en Thaïlande.

Les faits ont montré que ce sont précisément les impérialistes américains et les expansionnistes de Pékin qui ont provoqué "l'exode" de centaines de milliers de Vietnamiens, de Laotiens et de Kampuchéens, et ils doivent endosser toute la responsabilité des difficultés qu'entraîne pour le Viet Nam et pour certains autres pays du Sud-Est asiatique le départ illégal des réfugiés. Les impérialistes américains ont déversé des millions de tonnes de bombes et d'obus sur la population vietnamienne, commettant contre elle des crimes monstrueux et lui laissant en héritage des problèmes économiques et sociaux d'une extrême gravité. Avec deux guerres d'agression menées aux frontières sud-ouest et nord du Viet Nam, les réactionnaires de Pékin ont perpétré contre le peuple vietnamien des crimes encore plus odieux que ceux des fascistes hitlériens. Ils ont aussi commis des crimes horribles en massacrant des millions de Chinois au cours d'une lutte sanglante pour le pouvoir. Tous les mensonges et toutes les falsifications ne sauraient effacer les crimes dont les impérialistes américains et les réactionnaires de Pékin se sont rendus coupables à l'encontre des peuples du Viet Nam, du Laos, du Kampuchea et d'autres pays du Sud-Est asiatique.

2. Après près d'un demi-siècle d'une lutte inlassable pour l'indépendance et la liberté, les Vietnamiens ont entrepris de reconstruire leur pays et ont enregistré d'importantes réalisations dans les domaines économique et culturel ainsi que dans la stabilisation et l'amélioration de leurs conditions de vie. Mais à peine étaient-ils sortis d'une guerre de trente ans qu'ils se sont trouvés confrontés à la guerre d'agression et à la politique brutalement hostile des réactionnaires de Pékin. En dépit des nombreuses difficultés et épreuves qui l'attendent, toute la nation vietnamienne, unie comme un seul homme, est déterminée à poursuivre de front la production et la lutte, à construire et à défendre avec succès sa patrie socialiste bien-aimée et à progresser pas à pas sur la voie d'une vie de bien-être et de bonheur croissants.

Cependant, depuis la libération totale de notre pays, certaines personnes ont tenté de fuir et de s'installer à l'étranger. Si l'on met à part le grand pourcentage d'entre elles qui ont été victimes des incitations et des mensonges des impérialistes et des réactionnaires de Pékin, il en est qui n'ont pu s'adapter à la situation difficile de l'après-guerre au Viet Nam et s'intégrer à une vie de travail dans la nouvelle société, et d'autres qui souhaitent rejoindre leur famille à l'étranger.

Tout esprit objectif se rendra compte que c'est aux séquelles de la guerre d'agression des impérialistes américains et du régime néo-colonialiste, ainsi qu'aux machinations et aux intrigues de l'expansionnisme de Pékin et d'autres forces hostiles au Viet Nam qu'il faut attribuer la fuite à l'étranger d'un certain nombre de Vietnamiens. En ce qui le concerne, le Gouvernement de la République socialiste du Viet Nam a réitéré à plusieurs reprises qu'il comprenait les difficultés des pays du Sud-Est asiatique où se sont rendus et installés les Vietnamiens qui émigrent illégalement et il est prêt à coopérer dans toute la mesure du possible avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et les autres pays du Sud-Est asiatique à la recherche d'une solution satisfaisante à ce problème.

Le 12 janvier 1979, le Gouvernement de la République socialiste du Viet Nam a annoncé que les personnes qui souhaitaient se rendre à l'étranger pour y retrouver leur famille ou y gagner leur vie y seraient légalement autorisées une fois achevées toutes les démarches nécessaires.

Le 30 mai 1979, les services vietnamiens compétents se sont mis d'accord avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés sur un programme en sept points, qui a été rendu public, et visant à faciliter le départ desdites personnes, dans l'ordre et la sécurité. Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés s'engage à obtenir l'appui des pays d'accueil pour ce programme.

La politique appropriée, sage et raisonnable, adoptée par le Gouvernement de la République socialiste du Viet Nam a suscité la satisfaction de larges secteurs de l'opinion publique mondiale et un certain nombre de gouvernements ont fait preuve d'un esprit de coopération à l'égard de son application. Il faut signaler que, tandis que les choses sont en bonne voie et que le nombre de Vietnamiens qui quittent illégalement le pays a diminué, les milieux dirigeants de Pékin et certaines personnes haut placées à Washington ont émis à maintes reprises des affirmations mensongères et diffamatoires parfaitement odieuses au sujet du problème des réfugiés vietnamiens, tentant ainsi de monter l'opinion publique contre le Viet Nam. Ils ont beaucoup parlé des difficultés causées aux pays du Sud-Est asiatique, alors que ce sont eux qui doivent en être tenus pour responsables. Ils ont lancé un appel à la communauté internationale pour qu'elle intervienne et ont demandé la convocation d'une conférence internationale sur les réfugiés ... tout en refusant de coopérer avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés à la mise en oeuvre de l'accord conclu en vue d'organiser le départ légal, dans l'ordre et la sécurité, de ceux qui veulent émigrer. De toute évidence, Pékin et Washington souhaitent aiguiller sur une autre voie l'opinion publique mondiale qui condamne leur politique d'hostilité à l'encontre du Viet Nam et leurs tentatives d'isoler le Viet Nam des autres pays de l'Asie du Sud-Est, qu'ils

/...

cherchent à empêcher de coopérer avec le Viet Nam et le HCR. Les milieux dirigeants réactionnaires de Pékin sont fermement opposés à la mise en oeuvre du programme en sept points dont ont convenu le Viet Nam et le HCR. Ils veulent que le flux de "réfugiés" qui quittent le pays illégalement et de façon inorganisée, continue et s'accélère, pour pouvoir se servir de cette question comme d'une arme contre le Viet Nam, et profiter d'une telle situation pour envoyer leurs hommes dans les pays du Sud Est asiatique, créant des difficultés à ces derniers et compromettant la paix et la stabilité dans cette région du monde.

Le Gouvernement de la République socialiste du Viet Nam dénonce et condamne vigoureusement les noirs desseins du Gouvernement des Etats-Unis et des milieux dirigeants réactionnaires de Pékin et déclare une fois de plus solennellement ce qui suit :

A) En vertu de la politique humanitaire de l'Etat socialiste vietnamien et conformément à la législation vietnamienne, le Gouvernement de la République socialiste du Viet Nam a décidé d'autoriser les Vietnamiens qui souhaitent se rendre à l'étranger pour y retrouver leur famille ou y gagner leur vie, à le faire légalement une fois achevées les démarches nécessaires.

Les personnes qui ont organisé des départs illégaux ou incité des Vietnamiens à partir illégalement ont été et seront punies conformément à la législation de la République socialiste du Viet Nam.

B) Le Gouvernement de la République socialiste du Viet Nam estime que l'exécution intégrale du programme en sept points dont ont convenu les services vietnamiens compétents et le HCR est le moyen qui paraît le plus propre à atténuer les difficultés que rencontrent le Viet Nam et d'autres pays du Sud-Est asiatique intéressés et à répondre aux préoccupations légitimes de l'opinion mondiale éprise de justice.

Le Gouvernement de la République socialiste du Viet Nam demande à la communauté internationale, et en premier lieu à tous les pays d'accueil, d'adopter une attitude constructive et coopérative à l'égard du HCR, pour faciliter la mise en oeuvre du programme en sept points mentionné et régler le problème des réfugiés rassemblés dans un certain nombre de pays du Sud-Est asiatique.

C) Le Gouvernement de la République socialiste du Viet Nam est disposé à participer à une conférence qui réunirait, sous les auspices du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, les pays directement intéressés, en vue d'étudier les moyens de mettre en oeuvre le programme en sept points susmentionné. Toute conférence internationale d'une autre nature ne viserait qu'à dissimuler les crimes des impérialistes américains et des réactionnaires de Pékin, à exécuter des manoeuvres dirigées contre la population du Viet Nam et d'autres pays indochinois, et à faire obstacle aux efforts que déploie le HCR pour résoudre le problème des réfugiés.

D) Le Gouvernement de la République socialiste du Viet Nam continuera à rencontrer bilatéralement les pays en cause du Sud-Est asiatique, dans un esprit de coopération et de compréhension mutuelle et dans le respect des intérêts légitimes de chacun.

Le peuple vietnamien et le Gouvernement de la République socialiste du Viet Nam sont convaincus que la position juste et la politique appropriée adoptées par le Viet Nam bénéficieront d'une large approbation et surtout de l'appui des pays socialistes, des pays non alignés et de tous les pays épris de paix et de justice.

Hanoi, le 20 juin 1979

/...

ALLOCUTION PRONONCEE PAR LE CHEF DE LA DELEGATION DU GOUVERNEMENT
DE LA REPUBLIQUE SOCIALISTE DU VIET NAM, M. PHAM HIEN, A LA
CONFERENCE DE GENEVE SUR L'EMIGRATION (20-21 JUILLET 1979)

Monsieur le Président,

Permettez-moi tout d'abord de saluer, au nom de la République socialiste du Viet Nam, M. Kurt Waldheim, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, qui est l'instigateur de cette Conférence, M. Poul Hartling, Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, ainsi que toutes les délégations ici présentes; nous adressons aussi chaleureusement nos cordiales salutations au Gouvernement et au peuple suisses.

La participation de la délégation de la République socialiste du Viet Nam à la présente Conférence est une nouvelle preuve du sérieux et de la bonne foi du Gouvernement et du peuple vietnamiens qui souhaitent contribuer activement à son succès et à l'adoption de mesures concrètes et pratiques pour régler le problème des émigrés.

Nous sommes effectivement en présence d'une situation d'urgence qui exige une évaluation correcte, effectuée sans passion, et une action rapide et opportune.

Le Viet Nam, dévasté par trente années de guerre, commençait à peine de panser ses blessures lorsqu'il a été éprouvé par de terribles catastrophes naturelles, de nouvelles guerres et bon nombre d'autres difficultés qui ont entravé sa reconstruction pacifique. Dans de telles conditions, il n'est pas étonnant qu'une partie de la population quitte le pays pour gagner sa vie ailleurs ou retrouver sa famille. Après la deuxième guerre mondiale, de nombreux pays ont connu des courants d'émigration analogues. Même aujourd'hui, des vagues d'émigration d'assez grande ampleur se produisent dans nombre d'autres parties du monde.

Depuis quatre ans, c'est-à-dire depuis la libération complète du Viet Nam, le Gouvernement vietnamien a veillé à ce que tous ses ressortissants aient du travail, de quoi se nourrir et se vêtir et des médicaments en cas de maladie, quelle qu'ait été leur position dans le passé. Il a fait tout son possible pour éliminer le chômage et tous les maux engendrés par l'ancien régime qui rongeaient la société. Cette politique très humaine est dans l'intérêt de la population. S'agissant du million, au moins, de Vietnamiens du Sud qui ont collaboré avec l'ancien régime, on n'a assisté à aucun des "bains de sang" prédits. Quant aux personnes qui quittent le pays, nous y avons beaucoup pensé, à chacune d'elles, à chaque famille, nous efforçant de trouver une solution satisfaisante. A notre avis, ces Vietnamiens, quelles que soient leurs motivations, sont à plaindre et non à condamner. Dans cet esprit, nous avons eu de nombreux entretiens avec des représentants du HCR et nous avons convenus avec eux d'un programme en sept points visant à assurer que les départs s'effectuent dans l'ordre et la sécurité. Ces sept points sont les suivants :

/...

1. Le départ autorisé des personnes qui souhaitent quitter le Viet Nam et s'installer dans un pays étranger - pour y retrouver leur famille ou pour d'autres raisons d'ordre humanitaire - s'effectuera dès que possible, pour le plus grand nombre de personnes possible. Ce nombre dépendra du volume des demandes de départ du Viet Nam et des possibilités de délivrance de visas d'entrée par les pays d'accueil.

2. Le choix des personnes autorisées à gagner l'étranger dans le cadre de ce programme se fera, dans la mesure du possible, en fonction de listes établies par le Gouvernement vietnamien et de listes établies par les pays d'accueil. Les personnes dont le nom figure sur les deux listes rempliront les conditions voulues pour quitter le Viet Nam. Le cas des personnes dont le nom ne figure que sur une seule liste sera examiné de concert par le HCR et le Gouvernement vietnamien ou les gouvernements des pays d'accueil, selon les circonstances.

3. Le HCR n'épargnera aucun effort pour assurer un appui des pays d'accueil éventuels à ce programme.

4. Le Gouvernement vietnamien et le HCR nommeront l'un et l'autre le personnel qui travaillera en étroite coopération à l'exécution dudit programme.

5. Ce personnel sera autorisé à exercer ses activités à Hanoi et à Ho Chi Minh Ville et, le cas échéant, à se rendre dans d'autres lieux pour faciliter les opérations de sortie.

6. Les opérations de sortie s'effectueront à intervalles réguliers par des moyens de transport appropriés.

7. Le Gouvernement vietnamien donnera au HCR et aux pays d'accueil, sous réserve de l'application des lois vietnamiennes pertinentes, toutes facilités pour exécuter ledit programme.

Ce programme en sept points représente une tentative du Viet Nam et du HCR pour atténuer la détresse de ceux qui partent et de limiter le flux d'émigrants illégaux qui peut aggraver l'engorgement en Asie du Sud-Est.

Nous regrettons profondément que les pays du Sud-Est asiatique aient à faire face aux difficultés découlant de ce problème, situation qui n'est pas notre fait. Nous avons eu de nombreux entretiens bilatéraux ou multilatéraux avec ces pays afin de parvenir à une entente mutuelle et de rechercher les moyens de réduire ces difficultés.

Le problème de l'émigration, du fait qu'il met en jeu des vies humaines, doit être envisagé sous un angle humanitaire, dans un esprit humanitaire et suivant des méthodes humanitaires; cette conférence devrait éliminer toutes intrigues et manoeuvres politiques, d'où qu'elles viennent, toutes considérations malveillantes exprimées plus ou moins clairement ici, car elles ne peuvent qu'être néfastes, contrecarrer les aspirations des peuples du monde et entraîner de graves conséquences.

/...

Le Gouvernement vietnamien, agissant toujours dans un esprit constructif et de sincère coopération, fera tout son possible pour contribuer, de concert avec les parties intéressées, à la recherche d'une solution satisfaisante du problème.

Dans cet esprit, la délégation vietnamienne propose ce qui suit :

1. La République socialiste du Viet Nam est résolue à continuer de coopérer étroitement avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés afin d'accélérer l'exécution du programme en sept points visant à réglementer et à organiser les départs de manière légale et méthodique. Nous espérons que ces mesures inciteront les personnes qui veulent quitter le Viet Nam illégalement à renoncer à leur intention malavisée. Selon la loi vietnamienne, les départs illégaux seront sévèrement réprimés.

En ce qui concerne la proposition tendant à créer un centre de tri pour les émigrants vietnamiens, nous sommes prêts à engager des négociations concrètes avec le HCR à ce sujet afin d'aider les émigrants à partir légalement, de manière organisée et méthodique.

2. Conscient des difficultés causées aux pays du Sud-Est asiatique par l'engorgement d'émigrants et dans le souci d'alléger leur fardeau, le Viet Nam appuie la proposition visant à augmenter le nombre des centres d'accueil dans divers pays, notamment à Guam pour les Etats-Unis, à Okinawa pour le Japon et dans l'île d'Hainan pour la Chine.

Nous appuyons également la proposition du HCR qui demande une assistance financière accrue pour l'installation de centres de tri dans un certain nombre d'îles d'Asie du Sud-Est.

3. Le Viet Nam propose que les pays disposant de moyens importants, comme les Etats-Unis et d'autres pays développés, augmentent leurs contributions en fonds, moyens et produits alimentaires et surtout accueillent un plus grand nombre d'émigrants.

Il convient également d'envisager la possibilité d'organiser des ponts aériens et de déployer un plus grand nombre de navires afin de transporter rapidement les émigrants des camps provisoires vers le lieu de leur destination finale ou vers les centres d'accueil afin d'éviter les engorgements dans les pays d'Asie du Sud-Est.

4. Nous lançons un appel à tous les autres pays et à toutes les organisations internationales afin qu'ils participent activement au règlement du problème.

5. Nous exprimons notre satisfaction et nos sincères remerciements au HCR qui, dans l'exercice de ses fonctions, a beaucoup contribué par ses efforts à inciter d'autres pays à accueillir un plus grand nombre d'émigrants et à mettre en commun davantage de crédits et d'autres moyens afin d'aider au règlement du problème. Nous sommes profondément reconnaissants au HCR de sa coopération avec le Viet Nam dans ce domaine et espérons sincèrement qu'il poursuivra ses efforts jusqu'à l'achèvement de son importante tâche.

/...

Du fait des destructions massives que nous avons subies au cours des 30 années de guerre, les efforts que nous déployons actuellement pour reconstruire notre pays se heurtent à de nombreux problèmes et difficultés. Mais il est certain que le peuple vietnamien, grâce à son ardent patriotisme, à son sens de l'abnégation, ses efforts et les vastes possibilités de son pays, avec l'assistance de ses frères et amis de tous les continents, réussira à construire un Viet Nam pacifique, indépendant, unifié, riche et fort.

Permettez-moi d'adresser mes sincères remerciements, au nom du Gouvernement et du peuple vietnamiens, à tous les pays frères et amis, aux divers organes de l'Organisation des Nations Unies, aux organisations de masse et aux organismes internationaux pour le soutien actif qu'ils apportent au peuple vietnamien afin de l'aider à faire face aux séquelles de la guerre, à restaurer et à développer l'économie, à stabiliser et améliorer ses conditions de vie. C'est là le moyen le plus efficace de contribuer à régler le problème de l'émigration hors de notre pays.
